

AVIS PUBLIC

Une demande d'autorisation pour le compte de Monsieur Nico Patz de Eselborn concernant des forages géothermiques à Eselborn (6, Mecherwee) a été introduite auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau. (Référence EAU/AUT/19/0568)

Publication faite en exécution de l'art. 24, paragraphe 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (15 jours)

Clervaux, le 8 juillet 2019

Le bourgmestre

(s) Emile EICHER

